

POUR Elles Info

Décembre 2013

POUR L'ENSEIGNEMENT, L'ÉDUCATION, LA RECHERCHE, LA CULTURE, LA FORMATION, L'INSERTION, Info

Sommaire :

P.1 Editorial

P2,3,4 : Note de lecture ,
égalité filles-garçons
dans les établissements

P.5 : Retraites : les femmes de-
mandent réparation

P.6 : Contre les violences faites
aux femmes

P.7 : Eduquer contre le sexisme
et l'homophobie - Sport, EPS et
homophobie

Comité de rédaction :

Nina Charlier
Ingrid Darroman
Sigrid Gérardin,
Marie-Caroline Guérin
Laurence Lelouet
Marie-Pierre Lecame
Cécile Ropiteaux
Valérie Sipahimalani
Valérie Soumaille

Editorial : Construire nos revendications pour les droits des femmes !

Prostitution, IVG, égalité professionnelle, violences faites aux femmes, les chantiers et les luttes pour les droits des femmes ne manquent pas.

La FSU dans son dernier congrès, par sa signature du protocole égalité dans la fonction publique, par l'investissement de certains de ses syndicats nationaux sur la question de l'éducation à l'égalité, a démontré sa volonté de travailler à ce combat quotidien qu'est le refus de l'oppression spécifique dont les femmes sont encore et toujours les cibles. Elles sont victimes des conséquences d'un système de domination, le patriarcat qui aujourd'hui s'exprime avec toujours autant de violences. L'ordre moral, les formes extrémistes des religions, les partisan-es d'une inégalité prétendue naturelle entre femmes et hommes dans la sphère familiale, amoureuse, sexuelle ou du travail, poursuivent leur offensive rendue visible avec les manifestations anti mariage pour toutes et tous. Notre mouvement syndical, particulièrement investi dans des secteurs très féminisés doit aujourd'hui s'affirmer

plus qu'il ne l'a fait sur ce terrain. L'enjeu de l'égalité est celui de toutes et tous. Quand les femmes subissent des écarts de salaires allant jusqu'à 30 % par rapport à leurs collègues masculins, quand les femmes subissent la crise économique de plein fouet, quand des femmes sont victimes de violences quotidiennes dans leur sphère familiale comme au travail, quand le sexisme s'exprime à travers tous les médias, c'est toute la société qui est mise en danger. La lutte pour une égalité réelle doit être celle du mouvement syndical dans son ensemble. La question des droits des femmes ne peut continuer à être considérée comme un « supplément d'âme » à notre militantisme.

En ce mois de Novembre, ce sont les violences et particulièrement dans le débat politique, la question de la prostitution qui sont mises en avant.

La FSU a appelé à la manifestation du 23 Novembre contre les violences faites aux femmes et aux rassemblements locaux.

« La question de l'inégalité des sexes est éminemment politique.

Ce modèle inégal est la matrice de tous les autres régimes d'inégalité. »

Françoise Héritier

Note de lecture : « L'égalité entre filles et garçons dans les écoles et les établissements »

Note de lecture du rapport IGEN N°2013-041

Dès l'introduction, le ton est donné... Malgré 30 ans de textes **volontaristes**, études, lois, circulaires, l'égalité piétine : les résultats scolaires, l'orientation, les comportements portent encore notablement la marque de la différenciation sexuée.

S'appuyant sur l'interview de chercheurs et chercheuses, de responsables de l'éducation nationale (30 académies ont été sollicitées sous forme de questionnaires et 10 autres ont été visitées), l'étude relate la grande difficulté pour cerner le sujet : trop d'acteurs, mal coordonnés, manque de perspective globale, multiplicité des textes, mais aussi une école de la République qui ignore la singularité des sujets en les considérant comme des individus abstraits et a priori égaux en droits et formation. Les différences sexuées des parcours scolaires ont alors été rejetées à la périphérie du système, ne devant leur actuelle considération qu'à un réseau trop étroit de chercheurs-euses ou de militant-es.

Le monde du travail : no comments !

En démarrant par l'analyse du contexte professionnel, le rapport n'essaie pas de dédouaner l'école de ses responsabilités mais montre comment le monde du travail entretient et perpétue des inégalités Femmes/Hommes, que celles-ci concernent l'emploi, les salaires, les fonctions. On constate en France seulement 3 secteurs professionnels « paritaires » (entre 48 et 52 % de présence d'un sexe). La totalité de ces métiers regroupe 4,1 % des emplois. Les métiers de l'enseignement, malgré une forte féminisation (82 % en enseignement primaire, 41 % dans le supérieur), n'échappent pas au clivage sexué selon les niveaux d'exercice et les responsabilités assumées. Cette reproduction sexuée à l'intérieur même de l'école affecte durablement les représentations des jeunes scolarisé-es et favorise, inconsciemment, un phénomène de rétroaction des modèles qu'elle véhicule.

Plus globalement, le rapport analyse très justement que « la portée des politiques scolaires demeure limitée si on ne travaille pas en même temps à l'égalité professionnelle et à un fonctionnement plus égalitaire de la famille, si la représentation politique reste déséquilibrée, si l'on ne prend pas en compte le caractère systémique des phénomènes de discrimination. »

Et la mixité ? Une fausse évidence !

Il est intéressant d'avoir retracé rapidement les contours historiques de la mixité. En savoir un peu

plus sur les conditions et le contexte de sa mise en œuvre permet de mesurer combien la scolarisation des filles a été un enjeu de lutte, contrairement à la mixité qui elle, a été généralisée sans être pensée, en dehors de considérations sociales, philosophiques ou pédagogiques. Le rapport en pointe les insuffisances : il aurait fallu former les acteurs à la co-éducation. Pire, il semble que la mixité contribue à « durcir » les stéréotypes. Mais le bien-fondé en est réaffirmé.

Il en résulte des parcours scolaires particulièrement différenciés, en termes d'acquis, de résultats et de réussite, de motivation, et d'orientation.

Les inégalités de parcours

Cette partie statistique met à jour, pour qui ne serait pas convaincu-e, que l'école, souvent sans y prêter garde, reproduit les inégalités,

y compris dans les rapports enseignant-es / enseigné-es.

À l'école, filles et garçons n'ont **pas les mêmes parcours** : elles réussissent légèrement mieux en français, redoublent moins souvent, ont tendance à avoir moins confiance en elles pour les sciences que les garçons. Ensuite apparaissent des différences d'**orientation** scolaire puis professionnelle. Ce sont surtout les garçons qui désertent les filières littéraires et sociales et créent le déséquilibre (au moins en lycée général). *Malgré ce constat, le rapport fixe comme une priorité l'orientation des filles vers les sciences et techniques, mais rien pour inciter les garçons à choisir les filières qu'ils délaissent... La question est toutefois posée plus loin, et trois académies mentionnent même cet objectif.* On constate de gros écarts surtout dans l'enseignement professionnel, ainsi que dans l'enseignement supérieur.

Des recherches mal connues des enseignant-es

À propos de la production et de la diffusion des **stéréotypes** qui expliquent ces différences constatées, le rapport mentionne que les personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation devraient (mieux) connaître les recherches qui les étudient. L'école produit ou conforte des inégalités, mais a du mal à l'admettre : « *Le plus souvent inconsciemment, les enseignants comme les enseignantes, traitent garçons et filles de manière différente et plus exactement traitent les garçons de manière préférentielle tout en étant convaincus d'être*



parfaitement équitables. » Sont évoquées les évaluations, les différences d'appréciations et d'interactions des enseignant-es par rapport aux élèves, ainsi que tout ce qui relève de l'implicite.

On a surtout visé l'information des élèves et la sensibilisation des enseignant-es, alors qu'il aurait fallu véritablement éduquer et former ! Le rapport pointe les faiblesses de la formation, initiale et continue, des enseignant-es.

Pédagogie : un champ peu investi

En ce qui concerne les **disciplines d'enseignement**, elles laissent peu de place aux femmes, voire proposent des visions sexistes : « seuls les "grands hommes" peuplent l'histoire, la littérature et les sciences. » Quels modèles féminins ? Les manuels scolaires en sont en partie responsables.

L'éducation à l'égalité a fait une entrée encore restreinte **dans les programmes**, le rapport conseille toutefois d'en tirer parti et fait des suggestions pédagogiques : en éducation civique notamment, en éducation à la sexualité, mais aussi dans le quotidien, particulièrement pour la prévention contre les violences sexistes et sexuelles et contre le harcèlement. Il incite les personnels à s'emparer des actions plus larges contre les discriminations, pour l'égalité, ou relatives à l'orientation, même s'il précise que cette dernière survient à un âge où les stéréotypes sont déjà installés : c'est en amont qu'il faut les déconstruire. Le bilan de **l'Éducation à la sexualité** montre une application insuffisante des textes : les trois séances par classe ne sont dispensées que dans 6 % des cas. Elle est souvent rattachée aux sciences de la vie. **L'EPS** est citée comme étant « *la seule discipline prenant en compte, à différents niveaux, la thématique de la mixité* ». La « centration encore excessive sur les performances », dépendantes des ressources physiques, désavantage les filles.

Le chemin de l'égalité : long et semé d'embûches

Le rapport souligne une faiblesse du pilotage national, (beaucoup de conventions et de textes mais manque de rayonnement dans « le cœur du système ») ; les chargé-es de mission n'ont pas eu les moyens nécessaires pour agir. La faiblesse de la formation des enseignant-es, voire la quasi-absence dans leur formation continue, débouchent sur une prise en charge aléatoire, partielle, réduite à quelques actes militants. C'est insuffisant pour réduire durablement les écarts Filles/Garçons à l'école ! Cette question est alors renvoyée à la périphérie de la classe et n'atteint pas durablement les pratiques enseignantes.

Localement, mêmes constats : pas de vision d'ensemble, pas de coordination, pas d'échanges de « bonnes pratiques » ni mutualisation des outils existants ; il existe des initiatives mais, souvent menées de manière isolée, elles restent à l'état d'expérimentation.

Ce sujet est rarement considéré comme une priorité : il s'agit d'une « **question dite transversale**, au risque d'être transparente » et « *Étant partout, la question de l'égalité entre filles et garçons risque aussi d'être nulle part* ».

C'est particulièrement vrai pour le premier degré, secteur pour lequel l'IGEN a les informations les plus lacunaires. Les actions recensées en primaire sont si rares que le rapport les qualifie d'exceptionnelles. « *Le premier degré en particulier est l'angle mort des politiques d'égalité entre filles et garçons. Or c'est là que se font les premières socialisations, que les stéréotypes de genre se cristallisent dans le contexte de la mixité, que les attitudes et les rôles commencent à se différencier.* » L'IGEN ajoute cependant que « *des IEN s'en saisissent, des écoles s'organisent pour en tenir compte, que des professeurs des écoles conduisent des actions éducatives très pertinentes en faveur de l'égalité. (...) La participation de dix académies à l'expérimentation « ABCD de l'égalité » devrait enclencher une dynamique dans les écoles. Il sera toutefois prudent d'en évaluer les résultats avant d'en décider la généralisation.* »

Quant aux Interventions en Milieu Scolaire des **associations**, elles doivent s'articuler avec le projet d'école ou d'établissement et les projets pédagogiques des enseignant-es.

On ne peut qu'être tout à fait d'accord sur cette nécessaire coopération (complémentarité des acteurs).

Le thème de l'égalité est particulièrement présent dans certains types d'établissements du **second degré** : lycées techniques avec minorité de filles, éducation prioritaire, établissements ayant dû « *affronter des événements plus ou moins graves* ». Les référent-es égalité ne sont pas présents dans chaque EPLE : *sans doute faudrait-il aborder la question des moyens, en temps notamment...* Les violences sexistes/sexuelles sont mal signalées, mal différenciées des autres incidents. L'homophobie commence à être prise en compte, conjointement au sexisme.

En **lycées professionnels**, les classes sont parfois très homogènes ! Il est nécessaire de se soucier de l'accueil des élèves « minoritaires de genre », et surtout de celui des filles qui expriment des difficultés liées au sexisme. Il faut sensibiliser les entreprises partenaires pour les stages en milieu professionnel, et veiller au problème des vestiaires et des sanitaires.

En conclusion

Après ce tour exhaustif qui débusque bien les enjeux de l'égalité et les obstacles qu'il reste à lever, plusieurs chapitres de recommandations s'adressent aux différents échelons de responsabilité de l'EN.

« Éduquer à l'égalité, ce n'est pas seulement actualiser des textes, relancer des dispositifs et les faire mieux connaître, renforcer le pilotage, mieux former les personnels. C'est surtout faire classe différemment, évaluer autrement, mettre en œuvre des compétences laissées en jachère dans et hors la classe. Promouvoir et mettre en œuvre une égalité réelle, ce

n'est pas engager pour l'école une priorité de plus, c'est mieux répondre à ses missions fondamentales ; c'est apprendre à faire un usage critique de la pensée contre les fausses évidences ; c'est assurer la réussite de tous ; c'est aussi rendre l'école plus efficace et la mettre à l'heure de son siècle. »

Au ministère, devraient incomber les questions de la formation, initiale et continue, avec l'objectif d'affiner le regard, de prendre conscience du poids des stéréotypes. Ces formations DOIVENT s'adresser à tout le monde : enseignant-es, chef-fes d'établissements... *Et les autres ? Les surveillant-es, les TOS, ne sont pas évoqués.* Une e-formation est envisagée : c'est insuffisant !! surtout pour un travail sur les stéréotypes, les préjugés, les discriminations ! Le rapport préconise également, au cours de la formation, de promouvoir la pédagogie du projet (la coopération étant plus favorable à l'apprentissage des filles), d'insister davantage sur la maîtrise des compétences que sur l'évaluation des performances et d'inscrire le genre dans la réflexion didactique des disciplines.

Les programmes d'enseignement, sans être alourdis, devraient permettre d'éduquer à l'égalité ; le rapport préconise la production et la diffusion de ressources, la mutualisation des pratiques, mais aussi de rendre effective la formation critique des élèves aux médias, à la lecture et à la déconstruction de l'image, principal vecteur des stéréotypes. Les sujets d'examen doivent éviter les stéréotypes. En ce qui concerne les manuels scolaires, il faut travailler en direction des enseignant-es mais aussi des maisons d'édition.

Un observatoire national de l'égalité, instance de réflexion à mettre en place, pourrait identifier les réussites (et les faire partager) et serait aussi en charge de construire des indicateurs permettant de mesurer les effets des politiques engagées. *Peut-être devrions-nous insister pour y être présent-es ?*

Dans les Académies : il revient au recteur de piloter les actions et de mobiliser les cadres, les personnels de direction et de tous les services concernés (orientation...) Il faut favoriser l'engagement des corps d'inspection (dimension pédagogique).

Pas de blanc seing aux associations qui interviennent afin de pouvoir les cadrer et les évaluer tout en laissant la main aux équipes éducatives. Les statistiques constituent des bonnes ressources à diffuser et à faire exploiter.

Les recteurs devraient pouvoir évaluer les effets des actions... et là on ne

comprend pas très bien ce que la référence à des temps d'enseignement démixés vient faire ici ! ? D'autant plus que quelques pages avant, le rapport met en garde contre un éventuel effet pervers à vouloir traiter différemment l'éducation des filles. On sent que cette question ne faisait sans doute pas consensus.

Dans les écoles et les établissements : *Plus on descend dans la hiérarchie, moins il y a de recommandations du rapport !* Les établissements peuvent s'appuyer sur le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté, et le Conseil de la Vie Lycéenne ; avoir recours à des témoignages de femmes et d'hommes exerçant des professions « atypiques » ; constituer un fonds documentaire. Il est recommandé d'accorder une vigilance particulière en conseil de maîtres ou en conseil de classe aux appréciations portées et aux performances attendues des filles et des garçons. Le memento à l'usage des chefs d'établissements des académies franciliennes est mentionné, ainsi que l'expérimentation « ABCD de l'égalité » pour le primaire.

* * *

C'est un rapport qui fait un tour de la question plutôt complet, dont les analyses sonnent juste et dont les recommandations paraissent pertinentes, et globalement en phase avec nos revendications... y compris sur les moyens financiers : le cadre budgétaire contraint est pointé de façon récurrente comme un frein vers l'égalité ! En témoigne par exemple cette phrase : « Les perspectives budgétaires annoncées seront difficilement compatibles avec les ambitions affichées de la nouvelle convention. »

Sur le fond, face à la fronde déclenchée par la droite et son extrême contre ce qui serait la « théorie du genre », ce rapport est positif et peut servir de base à une réflexion approfondie et durable. Complet, pragmatique, il éclaire les actions entreprises mais aussi les insuffisances et les obstacles à une meilleure prise en charge par tous-tes les acteurs et actrices. Il décrit comment la société, la famille et l'école participent au système inégalitaire en laissant la part belle aux stéréotypes. Il permet de comprendre les enjeux et les obstacles d'une meilleure prise en charge institutionnelle de l'égalité, sans illusion sur sa durée mais convaincant quant à ses objectifs.

On peut regretter que les organisations syndicales n'aient pas été sollicitées (les fédérations de parents d'élèves, oui, et pourtant, il n'est pas sûr qu'elles proposent plus ou de meilleurs outils que nous) et que les enseignant-es n'aient pas non plus été consulté-es. On peut regretter également qu'un seul collège des 10 académies ait été visité. Pourtant à cet âge de la scolarité, les identités sexuées s'affirment (voire s'opposent) et c'est à ce niveau que se jouent les orientations scolaires. On peut également s'étonner que l'homophobie, qui pourtant a bien quelque chose à voir avec le sexisme et les inégalités, soit absente des préconisations du rapport.



Tout-e collègue désirant faire avancer cette question peut utilement lire ce rapport. Chacun- e y trouvera matière à réflexion, si ce n'est matière à contenus.

Nina Charlier
Cécile Ropiteaux

Retraites : les femmes demandent réparation !

Les inégalités de retraites entre les femmes et les hommes se montent à 42 % d'écart pour la pension de droit direct (28 % pour la pension globale) ; 2 retraité-es pauvres sur 3 sont des femmes. Pourquoi de tels écarts ? les femmes touchent un salaire moyen inférieur de 27 % à celui des hommes, elles connaissent davantage le chômage, les interruptions de carrières et le temps partiel, elles sont donc davantage concernées par la décote puisqu'elles ont une durée de cotisation inférieure.

Les précédentes réformes des retraites avaient dégradé la situation des salarié-es en général et celle des femmes en particulier...

Dans son communiqué du 29 août, la ministre des Droits des Femmes fait le même constat mais présente ensuite la réforme actuelle comme la première à mettre (je cite) « l'égalité femmes-hommes au centre »...

Nous n'avons pas tout à fait la même conception de la justice sociale. Comment prétendre que cette réforme compensera les injustices faites aux femmes, alors qu'elle va au contraire en aggraver une bonne partie ?

En effet, augmenter la durée de cotisation ne peut que reculer mécaniquement l'âge de départ à taux plein, ou alors entraîner une baisse de pension, surtout pour les salarié-es ayant eu des carrières courtes ou incomplètes, et donc pour de

nombreuses femmes. Où est le progrès social ? Les salarié-es, et les femmes au premier rang, étaient en droit d'attendre d'un gouvernement de gauche qu'il revienne sur les régressions des réformes précédentes pour les annuler, et non qu'il entérine, voire accentue, les inégalités !

Quant aux mesures spécifiques destinées à résorber les inégalités femmes-hommes, Christiane Marty les qualifie de marginales, de mesures en « trompe l'œil ».

La première mesure, sur les petits temps partiels (permettant de valider un trimestre dès 150 h travaillées), est intéressante, mais elle ne concernera que très peu de femmes (4,4 %). Et cela ne traite pas le vrai problème des temps partiels, qui est celui du niveau des pensions.

La refonte de la majoration pour enfants pourrait aller dans le bon sens ; notons toutefois qu'elle ne s'inscrit pas dans une réelle politique pour l'égalité, puisqu'elle constitue surtout une mesure de compensation, et donc entérine la division sexuée de la prise en charge des enfants. Mais cette refonte est de toute façon renvoyée à 2020 ; dans le même temps, la majoration devient impossible, et ce dès 2014, contribuant à la paupérisation de certain-es retraité-es !

Enfin, les trimestres de maternité ne seront mieux pris en compte que dans le cadre du dispositif carrières longues, qui concerne très peu les femmes. Parallèlement, la pénibilité au féminin n'est pas reconnue, comme l'écrivait le CESE en mars 2013 : « *postures contraignantes, gestes répétitifs, fond sonore permanent d'un niveau trop élevé, tâches morcelées, manque d'autonomie ou de latitude décisionnelle... cette pénibilité reste largement occultée.* »

Et cela résume bien le problème : on ne peut pas viser véritablement l'égalité à l'économie, sans y mettre les moyens !

Pourtant, d'autres choix politiques étaient possibles, comme par exemple la surcotisation patronale sur les temps partiels, qui permettrait un meilleur niveau de pension.

GLOBALEMENT, COMME LE SOULIGNE CHRISTIANE MARTY :

« Il est notable d'ailleurs que le chiffre officiel des mesures cumulées pour les jeunes, les femmes, les carrières heurtées et les petites pensions fasse apparaître un coût nul jusqu'en 2030 ! »

Il faut œuvrer à l'égalité salariale, et renforcer les droits directs des femmes, pas les dispositifs de compensation ; cela passe par une durée de cotisation réalisable par l'ensemble des salarié-es, l'arrêt de son allongement régulier, et la suppression de la décote. Il faut aussi créer de l'emploi public, notamment dans le secteur de la petite enfance, avec le double objectif d'améliorer le système de garde et de créer des emplois qui seront majoritairement occupés par des femmes. La loi égalité en prévoit 100 000 alors qu'il en faudrait cinq fois plus.

Dans cette loi-là aussi, la volonté affichée de lutter contre les inégalités se heurte aux contraintes budgétaires : comment favoriser le partage du congé parental sans le revaloriser ? Comment prétendre lutter contre les entraves à l'IVG sans rouvrir les dizaines de centres fermés ?

DÉCIDÉMENT, LE COMPTE N'Y EST PAS !

Appel à signer sur le site du collectif
www.retraites2013.org

Contre les violences faites aux femmes : agir au quotidien

Comme chaque année, la FSU appelle à manifester lors de la Journée internationale pour contre les violences faites aux femmes du 25 Novembre. À Paris, la manifestation est le 23 novembre, la FSU appelle également à rejoindre les actions et cortèges qui auront lieu partout en France à cette occasion sur cette période

Les femmes principales victimes de la crise et des conflits

La crise économique a un impact spécifique sur les femmes, sur leurs emplois comme sur les services publics, dont elles sont les principales usagères, et ce d'autant plus que leur pays est soumis à des plans d'austérité drastiques. Dans ce contexte, il est essentiel de construire et soutenir partout où cela est possible des résistances et des solidarités internationales comme cela se fait à travers la Marche Mondiale des femmes notamment.

Dans les pays touchés par des conflits armés, les femmes sont victimes de viols massifs utilisés comme armes de guerre.

Retour de l'ordre moral

Les femmes subissent un retour en force de l'ordre moral et de valeurs qu'on aurait pu croire dépassées. Ce sont les mêmes résistances patriarcales qui s'expriment dans le refus du mariage et de la parentalité pour toutes et tous, et, pour prendre des exemples récents, dans les réactions hostiles au dispositif « ABCD égalité », destiné à lutter contre les stéréotypes à l'école primaire.

Des inégalités persistantes

Les luttes féministes ont permis des avancées significatives, mais des différences de salaires et de progression de carrière perdurent, avec leurs conséquences lourdes sur les retraites des femmes. La FSU poursuit son combat syndical pour atteindre l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Violences faites aux femmes et stéréotypes de genre

Les femmes subissent toujours des violences au quotidien : violences verbales, violences physiques, violences psychologiques et violences conjugales, agressions sexuelles, viols, sans compter le sexisme ordinaire relayé par les médias notamment.

Partout dans le monde, violences et inégalités ont leur source dans le système de domination

masculine, même si sa concrétisation dans le quotidien peut varier selon les cultures. En filigrane, on retrouve partout les femmes infériorisées, cantonnées à la sphère domestique - ou majoritairement en charge de celle-ci-, en même temps que leur prétendue disponibilité sexuelle dont les publicitaires se servent en permanence, provoque un sentiment d'impunité de la part des auteurs de harcèlement sexuel ou de viols. Il s'agit donc bien de lutter contre les stéréotypes, responsables des assignations de genre, car c'est d'abord dans les consciences que l'égalité doit devenir réelle.

La FSU s'est engagée dans des campagnes en faveur de l'abolition de la prostitution.

La prostitution est une violence subie majoritairement par des femmes, qui a souvent des causes économiques, et son abolition passe aussi par l'éducation. Ceci passe par des politiques publiques de développement de dispositifs d'accueil et de suivi, la suppression du délit de racolage pour les prostitué-es instaurée par le gouvernement Sarkozy, l'accès aux droits sociaux, une politique réelle d'insertion sur le marché du travail pour les personnes prostituées qui veulent sortir de la prostitution, le développement des moyens dans la lutte contre la traite des femmes et le proxénétisme.

Le rôle de l'éducation

La FSU revendique, afin de combattre le sexisme, une éducation prenant en compte les résultats scientifiques issus des études sur le genre et son inscription dans les contenus et programmes d'enseignement, de la maternelle à l'université. Elle promeut une éducation

à l'égalité et à la diversité dès le plus jeune âge, qui intégrerait une éducation à la vie sexuelle et affective tout au long de la scolarité. Cette éducation à la sexualité doit aussi concerner la relation affective, le désir, le respect entre partenaires, la lutte contre l'homophobie, la lesbophobie, la biphobie, la transphobie.

La FSU milite aussi pour une loi cadre contre les violences faites aux femmes.

C'est par la lutte pour une société plus juste, contre les inégalités et la précarité, que nous ferons avancer les droits des femmes et reculer les violences qui leur sont faites.



Éduquer contre le sexisme et l'homophobie

Éduquer contre le sexisme et l'homophobie
Parce que la domination masculine hiérarchise les sexes, mais aussi les sexualités, la lutte contre le sexisme et celle contre les LGBTphobies sont intimement liées.

Projet pédagogique en primaire :

De 2010 à 2013, le SNUipp-FSU a mené un projet, initié par sa commission nationale de lutte contre l'homophobie, consistant à concevoir, expérimenter, finaliser et exploiter des outils pédagogiques à destination des enseignant-es qui souhaitent s'emparer de ces questions. La restitution de cette expérimentation a fait l'objet d'un colloque « **Éduquer contre l'homophobie dès l'école primaire** », qui s'est tenu à Paris le 16 mai 2013 et qui a réuni des universitaires (Nicole Mosconi, Cendrine Marro, Réjane Sénac, Serge Héféz), des collègues ayant mené des activités en classe et des militant-es d'associations. Deux **publications** ont également vu le jour : un

numéro spécial de Fenêtres sur Cours, et un document téléchargeable qui rassemble des textes généraux, des exemples de séquences pédagogiques, des comptes rendus et témoignages de collègues...

Les séquences proposées tournent autour de plusieurs thèmes : stéréotypes de genre, diversité des familles, relations amoureuses, violences et injures. Elles s'inscrivent dans le cadre des textes officiels et des programmes, et sont avant tout des activités de construction de savoirs, notamment en maîtrise de la langue puisqu'elles s'appuient majoritairement sur des ouvrages de littérature jeunesse.

Actuellement, le SNUipp poursuit sa réflexion sur les pistes à explorer, et sur la diffusion de



ses outils.

Cécile Ropiteaux

Document téléchargeable :

<http://www.snuipp.fr//Eduquer-contre-l-homophobie-des-l>

Sport, EPS et homophobie

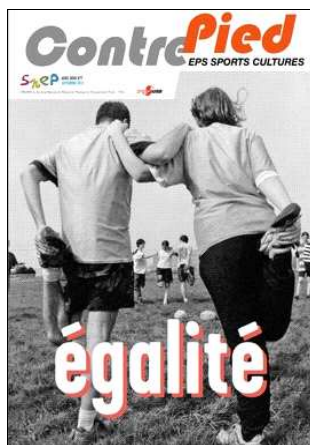
La lutte contre l'homophobie doit nous faire prendre conscience de deux dimensions.

La première c'est que de nombreux jeunes souffrent de cette situation et qu'ils-elles vivent dans le temps de l'éducation physique et sportive et dans le temps sportifs des humiliations importantes.

Se pose alors la question de quoi faire en tant qu'enseignant-e ? Comment les prendre en compte ?

La deuxième, c'est que la lutte contre l'homophobie n'est pas une lutte spécifique aux gays et lesbiennes. Au contraire, Nicole Mosconi nous invite à la relier aux questions de sexisme. Entériner la sexualisation des activités et des attitudes réservées aux filles et aux homosexuels-les, c'est priver certain-es garçons ou filles d'un patrimoine humain culturel important. Continuer à considérer la danse comme un sport de fille ou d'homosexuel, empêche un certain

nombre d'élèves de s'y engager. Visiter la question de l'homophobie n'est qu'une autre façon de travailler sur la question de la culture commune à construire et celle de l'égalité.



« **L'homophobie n'a pas sa place en EPS et dans le sport** » : le SNEP-FSU, l'ANESTAPS, SOS Homophobie lancent un **appel commun** pour lutter contre ce fléau. A la suite de la conférence de presse, le SNEP organise un **séminaire** dans ses locaux le jeudi 28 novembre de 15 à 19h.

D'autre part, le centre EPS et Société, à la suite de la parution du numéro du Contre pied sur l'égalité, organise **le 24 janvier 2014 une journée d'études au Sénat**. Des conférences alterneront avec des comptes rendus de pratiques montrant comment des collègues en EPS ont investi la problématique de l'égalité.

Retrouvez les infos
sur le site web de la fsu :
<http://fsu.fr>

Imprimé par nos soins - n°ISSN: 1247-2859 - N°CPPAP: 0710 S 07455 - Dépôt Légal: Décembre 2013 - Prix: 0.40€
Directeur de la Publication: Bernadette Groison
POUR L'ENSEIGNEMENT, L'ÉDUCATION, LA RECHERCHE, LA CULTURE, LA FORMATION, L'INSERTION, **Info**
104 Rue Romain Rolland 93260 LES LILAS - TEL: 0141632730 - FAX: 0141631548 - **Courriel** : fsu.nationale@fsu.fr